



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocation parentale d'éducation

Question écrite n° 69260

Texte de la question

Alors que l'allocation parentale d'éducation connaît aujourd'hui un large succès mais que sa durée élevée ainsi que la faiblesse de l'indemnisation sont peu incitatrices pour les ménages ayant des revenus moyens et, inversement, éloignent du marché de l'emploi les femmes dont la situation professionnelle est précaire, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille de lui préciser les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69260

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 2005, page 6572